

Publication du Rapport financier annuel 2021 (inclusif Rapport de durabilité)

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire et à l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2022



Publication du Rapport financier annuel 2021

Xior Student Housing SA, la BE-REIT spécialisée dans le logement d'étudiants en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne et au Portugal annonce la publication de son Rapport financier annuel 2021 (inclusif Rapport de durabilité). Xior a également publié une convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires et une convocation à l'Assemblée générale extraordinaire, tous deux le 19 mai 2022.

Xior Student Housing SA a publié son Rapport financier annuel pour 2021. Le rapport annuel, y compris le Rapport de durabilité, est disponible sur le site internet de Xior ([néerlandais](#) et [anglais](#)).

Xior a également publié une convocation à Assemblée générale ordinaire et à l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendront le jeudi 19 mai 2022 à 10h00 (CET) et 11h00 (CET) respectivement.

Dans le cas où le quorum de présence requis n'aurait pas été atteint lors de la première Assemblée générale extraordinaire, une seconde Assemblée générale extraordinaire sera convoquée, qui délibérera valablement sur le même ordre du jour, quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées. Cette deuxième Assemblée générale extraordinaire se tiendra, si nécessaire, le 14 juin 2022 à 10h00 (CET).

La convocation, y compris l'ordre du jour et les modalités pratiques, ainsi qu'un formulaire de procuration, sont également disponibles sur le [site web de la Société](#).

Calendrier financier 2022

Vous trouverez ci-dessous le calendrier financier pour 2022.

Date*	Événements
26 avril 2022	Annonce des résultats du 1 ^{er} trimestre 2022 (avant bourse)
5 mai 2022	Date d'inscription participation Assemblée générale ordinaire et extraordinaire
13 mai 2022	Date limite pour la confirmation de la participation à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire (certificat bancaire/procuration)
19 mai 2022	Assemblée générale ordinaire & Assemblée générale extraordinaire
25 mai 2022	Date de paiement du dividende 2021 (coupon n° 17, 19, 20)
5 août 2022	Annonce des résultats semestriels 2022 et publication du Rapport financier semestriel 2022 (avant bourse)
25 octobre 2022	Annonce des résultats du 3 ^{ème} trimestre 2022 (avant bourse)

*Ces dates sont sous réserve de modifications.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter:

Xior Student Housing SA
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers, Belgique
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
info@xior.be
T +32 3 257 04 89

Xior Investor Relations
Sandra Aznar
Head of Investor Relations
ir@xior.be
T +32 3 257 04 89



À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique de droit belge, spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne et au Portugal. Dans ce segment immobilier, Xior Student Housing offre une variété d'immeubles, allant de chambres avec installations communes, chambres avec sanitaires privés, à des studios entièrement équipés. Xior Student Housing construit depuis 2007, en tant que propriétaire et exploitante, des logements de qualité et fiables pour des étudiants à la recherche d'un endroit où ils peuvent étudier et vivre dans des conditions idéales. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Le 31 décembre 2021, Xior Student Housing présente un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 1,970 milliards d'euros. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers, Belgique
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient des informations, prévisions, opinions et estimations prospectives faites par Xior, relatives aux performances futures attendues de Xior et du marché dans lequel elle opère (« déclarations prospectives »). Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques inhérents, incertitudes et hypothèses, tant générales que spécifiques, qui semblaient fondées au moment où elles ont été établies, qui pourront finalement se révéler exactes ou non, et le risque existe que les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Certains événements sont difficilement prévisibles et peuvent dépendre de facteurs sur lesquels Xior n'a aucune influence. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse qui portent sur des tendances ou activités passées ne peuvent pas être considérées comme gage que ces tendances ou activités perdureront à l'avenir. Ni Xior, ni ses représentants, fonctionnaires ou conseillers, ne garantissent que les paramètres sur lesquels les déclarations prospectives sont basées sont exempts d'erreurs, et aucun d'eux ne peut suggérer, garantir ou prédire que les résultats annoncés dans de telles déclarations prospectives se réaliseront effectivement. Les bénéfices réels, la situation financière, les performances ou les résultats de Xior peuvent dès lors sensiblement s'écarter des informations avancées dans ou sous-entendues par ces déclarations prospectives. Xior refuse expressément toute obligation ou garantie de mettre à jour ou revoir les déclarations prospectives, sauf si la loi l'impose. Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandaise prévaudra.